

Rapport annuel 2009



Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel



Contenu

Préface	3			
1. Bases	4	4. Finances		18
But de la fondation	4	Compte des pertes et profits 2009 (en CHF)		18
Conditions-cadre	4	Commentaire aux comptes 2009		18
La promotion de l'allaitement maternel, une contribution à la promotion de la santé à moyen et à long terme	5	Rapport des vérificateurs des comptes		18
Fréquence et durée de l'allaitement maternel en Suisse	6	Soutien financier		19
2. Activités en 2009	7	5. Perspectives		21
Politique de la santé	7	Annexes		22
Codex Panel	8	I: Organigramme		22
Mise en réseau	9	II: Membres fondateurs		23
Communication	9	III: Organes et groupes de travail		24
Initiative Hôpitaux Amis des Bébé(s) de l'UNICEF	11	Conseil de fondation		24
Gestion de la fondation	15	Commission consultative		25
3. Organes et groupes de travail	16	Codex Panel		26
Conseil de fondation et bureau	16	Évaluatrices IHAB		27
Commission consultative	16	Groupe de travail Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2009		28
		Secrétariat		28
		IV: Certificat de l'UNICEF «Maternité favorable à l'allaitement maternel»		30
		Commission d'examen de l'UNICEF		30
		Maternités favorables à l'allaitement maternel, état au 31 décembre 2009		31

Préface

2009 – une année mouvementée et riche en changements

Depuis la création de la fondation en l'an 2000, son secrétariat était domicilié à Zurich Oerlikon. En raison d'un changement d'affectation de l'immeuble, de nouveaux locaux ont dû être trouvés. Le secrétariat a été transféré à Berne, où il se trouve maintenant en voisinage immédiat à la Société Suisse de Nutrition (SSN) et l'Office fédéral de la santé publique. Rénovés et aménagés en tenant compte de nos souhaits, ces nouveaux locaux sont parfaits. Le voisinage à la SSN permet d'une part un échange de connaissances et d'informations, d'autre part, la fondation a pu mandater le responsable des finances de la SSN pour la gestion de sa comptabilité.

Vers la fin de l'année 2009, UNICEF Suisse a fait part de son intention d'analyser la mise en œuvre de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébé (IHAB) en Suisse et de mener une réflexion de fond à ce sujet. Par conséquent, aucune évaluation ou réévaluation n'aura lieu en 2010. La fondation approuve l'idée d'un repositionnement de l'IHAB et attend avec impatience les mesures adoptées afin de savoir quel rôle elle pourra jouer dans ce domaine important.

Lors de la réunion du conseil de fondation en novembre 2009, plusieurs membres de longue date n'ont pu être réélus. Nous tenons à les remercier encore une fois de tout cœur pour leur grand engagement et le précieux travail qu'ils ont accompli pour le bien de la fondation.

Ursula Zybach, Présidente

1. Bases

But de la fondation

La Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel a été créée le 10 juillet 2000, dans le but de «promouvoir l'allaitement maternel en Suisse, notamment en fournissant à la population des informations indépendantes de tout produit et entreprise et en subventionnant certains projets concrets et non commerciaux et ce également dans le cadre de la promotion de la santé publique, afin de permettre à des enfants socialement plus faibles de prendre un bon départ dans la vie» (Charte de fondation; statuts, art. 2 But; 10 juillet 2000).

La fondation poursuit les travaux entrepris par le groupe de travail pour la promotion de l'allaitement maternel d'UNICEF Suisse depuis 1992 dans le domaine de la promotion de l'allaitement maternel et les étend grâce à une collaboration interdisciplinaire.

Conditions-cadre

Depuis sa création, la fondation a adopté l'objectif de la Déclaration Innocenti (août 1990) qui prévoit la constitution d'une commission nationale pour la promotion de l'allaitement maternel ainsi que la désignation d'une déléguée nationale en matière d'allaitement. Cet objectif fait partie de la politique suisse en matière d'alimentation.



L'allaitement maternel est également considéré comme un thème important par l'OMS Europe dans l'objectif 3 («Un bon départ dans la vie») du programme «Santé pour tous au XXI^e siècle».

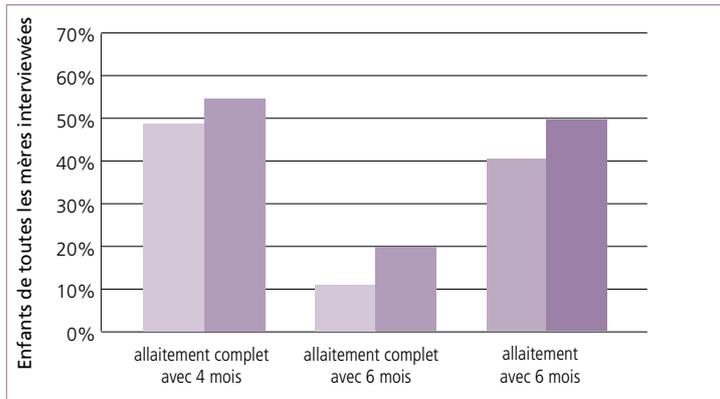
La promotion de l'allaitement maternel, une contribution à la promotion de la santé à moyen et à long terme

La promotion de l'allaitement maternel est une contribution indispensable à la promotion de la santé à moyen et à long terme. Les avantages de l'allaitement maternel pour la santé de la mère et de l'enfant sont incontestés. Le lait maternel est le meilleur aliment pour le nourrisson et lui permet de bien démarrer dans la vie:

- L'allaitement renforce la relation entre la mère et l'enfant et il procure à l'enfant la sensation d'être aimé, le contact direct et la chaleur.
- L'allaitement, de par la composition optimale du lait maternel, influence de manière positive sur la croissance et le développement de l'enfant.
- L'allaitement a des effets bénéfiques sur la défense immunitaire.
- L'allaitement contribue au développement optimal de la musculature faciale et buccale ainsi que des mâchoires.

- L'allaitement réduit le risque d'allergies et d'obésité chez l'enfant.
- L'allaitement réduit le risque de développer une hypertension artérielle, des maladies cardiovasculaires et des cancers plus tard dans la vie.
- L'allaitement favorise l'involution de l'utérus et réduit le risque d'hémorragies après l'accouchement.

- L'allaitement aide la mère à mieux retrouver son poids d'origine.
- L'allaitement réduit le risque de développer un cancer du sein chez la mère.
- L'allaitement ne coûte pas cher. A long terme, il contribue à une réduction des coûts de la santé.



Proportion d'enfants allaités, voire complètement allaités, avec respectivement 4 et 6 mois de vie (1994 et 2003).

- Le lait maternel est disponible partout et à chaque instant.
- L'allaitement n'exige pas l'utilisation de substances polluantes.

Fréquence et durée de l'allaitement maternel en Suisse

Le comportement d'allaitement en Suisse a fait l'objet de deux études, menées en 1994¹ et 2003². On a pu constater que la fréquence de l'allaitement maternel a augmenté de manière significative tant chez les enfants complètement allaités que chez ceux qui ont reçu une alimentation complémentaire.

L'étude de 2003 a par ailleurs démontré que la durée de l'allaitement maternel est de loin supérieure chez les enfants nés dans des cliniques et maisons de naissance qui ont été certifiées par la fondation et qui observent strictement les standards de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés.

Il faut cependant reconnaître que les résultats enregistrés au cours de cette étude sont encore loin de satisfaire aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) selon lesquelles chaque enfant devrait être nourri exclusivement au sein pendant six mois, puis partiellement – c'est-à-dire en complétant l'allaitement par une alimentation sûre et adaptée – jusqu'à l'âge de deux ans ou plus.

¹ Conzelmann C. (1995). Stillhäufigkeit und Stilldauer in der Schweiz 1994. Basel: Institut für Sozial- und Präventivmedizin der Universität Basel.

² Merten S., Dratva J., Ackermann-Liebrich U. Säuglingsernährung in den ersten neun Lebensmonaten – nationale Studie 2003. In: Eichholzer M., Camenzind-Frey E., Matzke A., Amadò R., Ballmer PE. et al. (eds). Cinquième rapport sur la nutrition en Suisse. Berne: Office fédéral de la santé publique 2005; p. 109–124.

2. Activités en 2009

Sur la base du programme de travail 2009–2012, une planification et différentes mesures appropriées ont été élaborées pour l'année 2009. Les changements de personnel au sein du secrétariat de la fondation ont toutefois entravé la réalisation de plusieurs objectifs. Voici un aperçu des points forts de l'exercice écoulé.

Politique de la santé

La fondation est l'interlocuteur privilégié sur le plan national pour toutes les questions liées à la promotion de l'allaitement maternel. Elle se charge des tâches et des fonctions que les commissions nationales assument dans d'autres pays. En ce qui concerne la politique nationale de la santé, la fondation représente les acteurs œuvrant dans le domaine de l'allaitement maternel. Elle entretient également des contacts sur le plan international.

Depuis le milieu de l'année 2008, la fondation est membre de l'«Alliance pour la santé en Suisse» qui œuvre pour la mise en place d'une loi fédérale sur la prévention. La fondation soutient également l'initiative populaire fédérale «Protection contre le tabagisme passif» qui demande que tous les lieux de travail ainsi que tous les espaces fermés accessibles au public (restaurants, écoles, hôpitaux, etc.) soient sans fumée. Elle défend ainsi le droit des mères qui allaitent et des nouveau-nés, groupes particulièrement

vulnérables, à être protégés de la fumée passive, et ce par le biais d'une information détaillée.

En ce qui concerne la collaboration sur le plan international, il faut notamment évoquer la participation à un congrès dédié à l'allaitement et la lactation qui s'est tenu à Hambourg. L'échange avec des spécialistes de l'étranger permet de s'informer sur les développements actuels, de les analyser et, le cas échéant, mettre en œuvre des mesures adéquates en Suisse.

Surveillance de la commercialisation des préparations pour nourrissons

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a adopté en 1981 un «International Code of Marketing of Breast-Milk Substitutes». Ce code de conduite invite les Etats membres à mettre en œuvre les mesures appropriées pour atteindre notamment les objectifs suivants (article 1):

- garantir aux nourrissons une alimentation sûre et adaptée;
- protéger et promouvoir l'allaitement maternel;
- assurer l'utilisation conforme des produits de substitution du lait maternel sur la base des précisions correspondantes, ainsi qu'une commercialisation adéquate.

Dans le but de satisfaire à ces recommandations, les fabricants suisses ont élaboré, en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique, la Société Suisse de Pédiatrie et la Fédération des médecins suisses, un «Code de conduite concernant la commercialisation des préparations pour nourrissons». Cet engagement volontaire a été signé en janvier 1982, une version révisée est entrée en vigueur en 1994.

Le 1^{er} avril 2008 est entré en vigueur le nouvel article 11a de l'Ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIU) qui stipule notamment

- que la publicité pour les préparations pour nourrissons doit être limitée aux publications spécialisées en puériculture et aux publications scientifiques,
- qu'il est interdit de distribuer des produits gratuits ou à bas prix, des échantillons ou tout autre cadeau promotionnel,
- que les offres spéciales concernant les préparations pour nourrissons sont interdites.

En cas d'enfreinte aux dispositions de l'ordonnance il est désormais possible de porter plainte auprès du chimiste cantonal compétent.

Codex Panel

Le Codex Panel, une commission paritaire, observe la publicité et les activités de vente des entreprises et surveille le respect des directives du code de conduite en faisant des contrôles réguliers. Il est composé de six représentant(e)s des fabricants et de six représentant(e)s de la fondation. Des réunions du Codex Panel ont lieu deux fois par an. Le respect des règles du code est une condition requise pour les hôpitaux et maisons de naissance afin d'obtenir le certificat de l'UNICEF «Maternité favorable à l'allaitement maternel».

Les fabricants suivants ont signé le codex (en parenthèses: version en vigueur au moment où les entreprises ont signé pour la première fois):

- Milupa SA, Domdidier (1982)
- Nestlé Suisse SA, Vevey (1982)
- Hipp GmbH & Co. Vertrieb KG, Pfaffenhofen, Allemagne (1994)
- Hochdorf Nutritec AG et Hochdorf Nutrifood AG, Hochdorf (1994)
- Holle baby food GmbH, Riehen (1994)
- Hero AG, Lenzburg (2004 ; adhésion en 1994, succédant à Galactina AG)
- Bimbosan AG, Welschenrohr (2007)

Le Codex Panel s'est réuni à deux reprises au cours de l'année sous revue. Il a notamment révisé le «Code de conduite concernant la commercialisation des préparations pour nourrissons» en tenant compte de la nouvelle législation et discuté de plusieurs contestations. Le Codex Panel a été élargi: il compte désormais six membres délégués par la fondation et six membres délégués par les fabricants. L'entreprise Bimbosan, qui jusqu'alors participait au Codex Panel en tant qu'invité, a été admis comme membre de l'Association des fabricants suisses d'aliments diététiques et spéciaux en automne 2009 (la liste des personnes siégeant au Codex Panel se trouve en Annexe III).

Allaiter et extraire le lait maternel au lieu de travail

Des entretiens sur le thème «Allaitement au lieu de travail» ont été menés avec diverses entreprises. Plusieurs d'entre elles ont manifesté un grand intérêt pour l'introduction de mesures permettant aux employées de poursuivre l'allaitement après le congé de maternité et d'allaiter leur bébé exclusivement au sein pendant six mois, durée recommandée par l'Organisation mondiale de la Santé.

Mise en réseau

La fondation est soutenue par les principales organisations qui s'emploient pour la promotion de l'allaitement maternel. Elle développe

des stratégies qui servent de base pour le travail des organisations membres. Elle initie des projets de recherche.

Au cours de l'année sous revue, une enquête a été réalisée auprès des organisations représentées au conseil de fondation. L'objectif était d'une part de dresser un état des lieux de la mise en réseau des organisations entre elles et avec la fondation et, d'autre part, de savoir comment les activités de la fondation sont intégrées dans ces organisations et quel soutien elle peut y apporter. Les résultats de l'enquête, qui ont été discutés par le bureau et le conseil de fondation, devraient constituer la base d'une optimisation de la mise en réseau avec les organisations de patronage.

Les activités de la fondation ont été présentées lors de l'assemblée générale de La Leche League Suisse, à Bâle, ainsi que lors d'un cours de formation continue des infirmières HMP et de santé publique du canton des Grisons. Le stand que la fondation a tenu pendant le congrès national de l'Association suisse des infirmières HMP et de santé publique a favorisé la mise en réseau avec les participantes.

Communication

La fondation distribue régulièrement des informations au grand public et recueille des données et des informations relatives à l'allaitement maternel.

Informations au sujet de l'allaitement maternel

La brochure «Allaiter – pour bien démarrer dans la vie» a subi quelques légères modifications, notamment en ce qui concerne le graphisme et le thème de l'activité physique. Elle est disponible en dix langues: albanais, allemand, anglais, espagnol, français, italien, portugais, serbe/croate, tamoul et turc.

La brochure a connu deux réimpressions en 2009: 105 000 exemplaires (en français, allemand, turc, albanais, portugais et tamoul) ont pu être imprimés au début de l'année grâce au soutien financier de la Ligue suisse contre le cancer, Johnson & Johnson et la fondation Helvetia Sana, tandis que l'Office fédéral de la santé publique a financé un tirage de 100 000 exemplaires (en français, allemand, anglais et italien) vers la fin de l'année. La fondation s'est chargée de la distribution du guide «Sérénité, amour et lait maternel» qui s'adresse aux parents de prématurés et nouveau-nés malades. Une réimpression déjà planifiée a été reportée après accord avec les auteurs.

Le site Internet de la fondation a été complètement remanié et adapté aux dernières avancées techniques. Grâce à l'utilisation d'un «Content Management System» le contenu du site peut désormais être modifié directement par les responsables de la fondation, sans avoir recours à des spécialistes de l'informatique. Le site, dont la navigation a également été optimisée, peut être

consulté en français, allemand et italien depuis décembre 2009.

Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2009

La semaine mondiale de l'allaitement maternel qui s'est déroulée du 21 au 27 septembre a une fois de plus mis l'accent sur l'importance de l'allaitement. Elle était placée sous le thème

**Allaiter – nous sommes prêts! Stillen – wir sind dabei!
Allattare – siamo pronti!**

Pour la première fois, elle était encadrée et complétée par une campagne d'allaitement de deux semaines qui avait notamment pour objectif d'inciter les mères exerçant une activité professionnelle d'allaiter leur enfant.

La grande campagne médiatique a été organisée par Medela et l'agence 2CC avec le soutien financier de diverses entreprises. En collaboration avec les membres du groupe de travail Semaine mondiale de l'allaitement maternel – les associations professionnelles des consultantes en lactation (ASCL), des infirmières HMP et de santé publique (ASISP), des sages-femmes (FSSF) et des gynécologues (gynécologie suisse) ainsi que La Leche League Suisse – la fondation a activement contribué au déroulement de l'événement. De grandes affiches ont été posées à Bâle, Berne,

Semaine mondiale de
l'allaitement maternel 2009

Schweizerische Stiftung zur Förderung des Stillens
Fondazione svizzera per la Promozione dell'Allattamento Materno
Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel

Allaiter –
nous sommes prêts!



www.campagne-allaiter.ch

HILTI
SINCE 1861

vitellium
www.vitellium.com

FaberPrice

Fondazione Svizzera per il Bambino
Fondazione Svizzera per il Bambino
Fondation Suisse pour l'Enfant

medela

Lausanne, Zoug et Zurich. Dans les transports publics de Lausanne, Aarau, Bâle, Berne, St-Gall, Soleure, Zoug et Zurich des panneaux publicitaires ont été suspendus, et plusieurs annonces ont été placées dans les médias imprimés. Une information aux médias, distribuée avant le début de la semaine, a trouvé un bon écho. Une centaine d'articles ont paru dans divers publications. 1800 affiches et 6500 cartes postales ont été envoyées aux hôpitaux et organisations qui ont organisé des activités au niveau local. La fondation a reçu un soutien financier de Promotion Santé Suisse.

Initiative Hôpitaux Amis des Bébé de l'UNICEF

La fondation s'emploie à mettre en œuvre l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébé de manière optimale. Elle favorise également d'autres mesures visant la promotion de l'allaitement maternel.

Pour qu'un enfant soit allaité exclusivement pendant plusieurs mois, il est indispensable que le soutien à l'allaitement maternel commence dès les premiers jours de vie.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et l'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, ont lancé en 1992 une campagne de promotion de l'allaitement maternel dite «Baby-Friendly Hospital Initiative» à la fois dans les pays en développement et les pays industrialisés. Dans le cadre de cette initiative, «10 conditions pour le succès de l'allaitement maternel» ont été définies.

L'application systématique de ces directives par les maternités est une condition essentielle pour obtenir le label de qualité de l'UNICEF «Maternité favorable à l'allaitement maternel». UNICEF Suisse s'emploie depuis 1993 à mettre en œuvre l'initiative dans notre pays.

La Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel est mandatée par UNICEF Suisse de garantir le contrôle de qualité dans les hôpitaux et maisons de naissance en vue de l'attribution du certificat de l'UNICEF.

Contrôle de qualité de l'IHAB et certification des hôpitaux

Evaluations et réévaluations

Fin 2008, 56 hôpitaux et deux maisons de naissance ont été certifiés, ce qui correspond à 47 pour cent de tous les hôpitaux et 13 pour cent de toutes les maisons de naissance en Suisse. 40 642 enfants, soit 53 pour cent de tous les nouveau-nés en Suisse, ont vu le jour dans ces établissements, c'est-à-dire dans un environnement favorable à l'allaitement maternel¹. Nous sommes donc encore loin du taux de 70 pour cent d'enfants nés dans des cliniques certifiées qui a été formulé comme objectif à atteindre d'ici 2012 dans le programme de travail.

Une évaluation et huit réévaluations ont pu être menées à terme au cours de l'année sous revue (la liste des maternités certifiées, état au décembre 2009, se trouve en annexe IV). Les Hôpitaux Universitaires de Genève (HUG) ont terminé avec succès le processus d'évaluation. Des réévaluations ont eu lieu à l'hôpital cantonal de Winterthour, la maison de naissance Delphys à Zurich, l'hôpital Paracelsus à Richterswil, l'hôpital cantonal de Frauenfeld ainsi qu'aux hôpitaux de Grabs, Affoltern, Glaris et Wil. Nous saisissons l'occasion pour féliciter tous ces établissements!

Le certificat UNICEF de l'hôpital du Chablais, à Aigle, est arrivé à échéance.

Les évaluations et réévaluations des maternités favorables à l'allaitement maternel, qui sont menées sur place par les évaluatrices IHAB, constituent la base de décision pour la commission d'examen de l'UNICEF. Afin de favoriser une collaboration étroite, deux réunions des évaluatrices ont eu lieu (la liste des évaluatrices se trouve en Annexe III).

¹ Knauss C, Zemp-Stutz E. Monitoring de la promotion de l'allaitement maternel, Rapport 2008. Institut de médecine sociale et préventive de l'université de Bâle, 2009. P. 15.

Repositionnement de l'IHAB et du certificat «Maternité favorable à l'allaitement maternel» en 2010

Dans le but de repositionner ce label, UNICEF Suisse a annoncé de vouloir procéder à une analyse du label et du processus d'évaluation. Des travaux préliminaires ont été commencés fin 2009 et les informations y relatives ont été transmises aux hôpitaux. La durée de validité des certificats existants a été prolongée d'un an, toutes les évaluations et réévaluations prévues pour 2010 ont été reportées.

Commission d'examen de l'UNICEF

Sur la base des évaluations et réévaluations dans le cadre de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébé, une commission d'examen instituée par UNICEF Suisse décide définitivement de l'attribution du label «Maternité favorable à l'allaitement maternel».

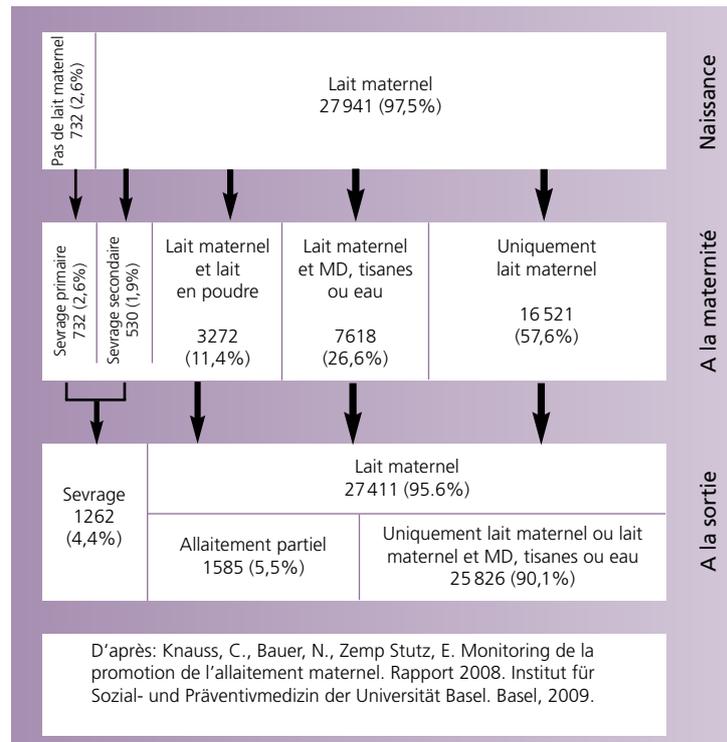
La commission s'est réunie deux fois au cours de l'année sous revue. En raison du processus de repositionnement du label entrepris par UNICEF Suisse, les activités de la commission ont été suspendues depuis la fin de l'année 2009. Elle reprendra ses travaux en 2011 quand les nouvelles structures seront en place. Nous tenons à remercier chaleureusement tous les membres de la commission pour leur engagement (composition de la commission d'examen de l'UNICEF jusqu'à fin 2009, voir Annexe IV).



Monitoring de la promotion de l'allaitement maternel

Les cliniques qui ont obtenu le certificat de l'UNICEF «Maternité favorable à l'allaitement maternel» sont obligées à tenir des statistiques sur l'alimentation des nouveau-nés afin de garantir un contrôle de qualité permanent. Les données sont recueillies et dé-pouillées par l'Institut de médecine sociale et préventive de l'université de Bâle (IMSP), qui publie chaque année un rapport. Ce recueil de données permet de procéder à des comparaisons entre les établissements ayant obtenu le certificat de l'UNICEF (bench-marking) et de se faire une idée précise de la situation dans les maternités favorables à l'allaitement maternel en Suisse.

Le rapport couvrant l'année 2008 a été publié en automne 2009. Le tableau suivant présente une récapitulation des résultats. Graphisme: Institut de médecine sociale et préventive de l'université de Bâle.



Alimentation des enfants nés à terme et en bonne santé 2008 (n=28 673)

Secrétariat

Début 2009, la décision a été prise de transférer le secrétariat de Zurich à Berne afin de favoriser l'échange et la mise en réseau avec les groupements politiques, les organes administratifs et les personnes clés du domaine de la santé publique et de la promotion de la santé. Des locaux appropriés et situés proches du centre ont été trouvés juste à côté du secrétariat de la Société Suisse de Nutrition. Le déménagement a eu lieu en octobre 2009.

Fin juin 2009, Barbara Guggenbühl a quitté son poste de co-directrice de la fondation. Le transfert du secrétariat à Berne a entraîné d'autres changements au sein du personnel: avec effet au 31 octobre 2009, l'autre co-directrice, Birgitta Locher-Meyer, a quitté la fondation, après avoir assumé l'entière responsabilité entre juin et septembre. La secrétaire Monica Gassner a donné sa démission fin septembre 2009. Nous remercions de tout cœur Birgitta Locher-Meyer, Barbara Guggenbühl et Monica Gassner qui ont œuvré avec un grand engagement pour la promotion de l'allaitement maternel.

Jeanne M. Moser, MPH, a repris le poste de directrice à plein temps. Elle travaille depuis octobre 2009 au secrétariat à Berne, tout comme la nouvelle assistante, Selma Ceman. En ce qui concerne la comptabilité, la fondation peut désormais compter sur le soutien de Wilfried Kamper, responsable des finances et de l'administration de la Société Suisse de Nutrition.

3. Organes et groupes de travail

Conseil de fondation et bureau

Le conseil de fondation est composé de représentants et représentantes des membres fondateurs. Le bureau du conseil de fondation veille à ce que les décisions du conseil soient exécutées par le secrétariat.

Le conseil de fondation s'est réuni à deux reprises au cours de l'année sous revue. Il a notamment adopté le rapport annuel et les comptes 2008 ainsi que le budget 2010 et la planification des activités pour l'année 2010.

Les membres du conseil ont été élus, voire réélus fin 2009. En raison de la limitation de la durée de fonction à neuf ans, plusieurs changements ont dû être enregistrés (pour la composition du conseil de fondation, se référer à l'Annexe III). L'Office fédéral de la santé publique s'est retiré du conseil afin d'éviter un conflit d'intérêts entre cette tâche et sa fonction d'autorité de surveillance.

Nous tenons à remercier de tout cœur Liliane Bruggmann (Office fédéral de la santé publique), Cornelia Conzelmann (Santé publique Suisse), Silvia Marwik (La Leche League Suisse), Elisabeth Saurenmann (gynécologie suisse), Nicole Sid' Amar (Fédération suisse des sages-femmes), Ursula Steiner-König (Fédération des

médecins suisses) et Jürg Vontobel (CONCORDIA Assurances) qui se sont engagés pendant de longues années pour le bien de la fondation.

Le bureau, dont la composition a également connu des modifications, s'est réuni à six reprises. Il a non seulement soutenu et accompagné le travail du secrétariat, mais s'est chargé de trouver de nouveaux locaux et de recruter le personnel.

Commission consultative

La commission consultative a pour mission de conseiller et soutenir le conseil de fondation, le bureau et le secrétariat. La limitation de la durée de fonction a nécessité l'élection de nouveaux membres par le conseil de fondation (pour la composition, se référer à l'Annexe III). Un grand merci est dû à Kurt Baerlocher, ancien médecin-chef de l'hôpital pédiatrique de St-Gall, pour son engagement de longue date en faveur de la fondation. La commission consultative s'est réunie une fois au cours de l'année 2009.



4. Finances

Compte des pertes et profits 2009 (en CHF)

Recettes		
	Recettes découlant de projets	288 241.78
	Subventions de fonctionnement	107 270.00
	Revenu financier	- 285.75
Total		395 226.03
Dépenses		
	Dépenses pour projets	215 839.02
	Charges de personnel	229 268.49
	Charges administratives secrétariat	21 326.22
	Produits extraordinaires	- 25 000.00
	Amortissements	1 834.00
Total		443 267.73
Résultat 2009		- 48 041.70

Commentaire aux comptes 2009

Le compte des pertes et profits a été établi sur la base du budget 2009. En raison du nouveau plan comptable introduit en 2009, une comparaison avec les chiffres de l'année dernière s'avère difficile.

Les recettes ont connu un recul marqué par rapport aux années précédentes, notamment en ce qui concerne les contributions des cantons. Vu que la situation économique générale se présentait plutôt défavorable, il a été décidé de renoncer à l'appel au don qui avait été prévu pour la première fois. La fondation dépend toujours entièrement de fonds étrangers pour financer ses activités. L'un des objectifs primordiaux pour l'année 2010 sera donc de générer des moyens financiers.

Rapport des vérificateurs des comptes

La révision des comptes annuels 2009 a été effectuée par la fiduciaire KBT Treuhand AG, à Zurich. Les réviseurs ont confirmé que les comptes ont été établis conformément aux dispositions légales et statutaires. Ils recommandent au conseil de fondation d'approuver les comptes annuels 2009.

Soutien financier

Les organisations et entreprises mentionnées ci-après ont soutenu la fondation durant la période sous revue en lui accordant des subventions de fonctionnement ou en finançant certains projets:

Association des fabricants suisses d'aliments diététiques et spéciaux

Association suisse des consultantes en lactation IBCLC

Association suisse des infirmières HMP et de santé publique (ASISP)

Bimbosan SA

Comité suisse pour l'UNICEF

Fédération suisse des sages-femmes (FSSF)

Helvetia Sana

Johnson & Johnson / Janssen-Cilag SA

La Leche League Suisse

Ligue suisse contre le cancer

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Promotion Santé Suisse

Société suisse de Gynécologie et d'Obstétrique (gynécologie suisse)

Université de Zurich

Canton de Bâle-Campagne

Canton de Bâle-Ville

Canton de Berne

Canton de Fribourg

Canton de Glaris

Canton du Jura

Canton de Schaffhouse

Canton d'Uri

Canton de Vaud

Canton du Valais

Canton de Zoug

La direction de la fondation tient à remercier tous les donateurs pour leur précieux soutien.

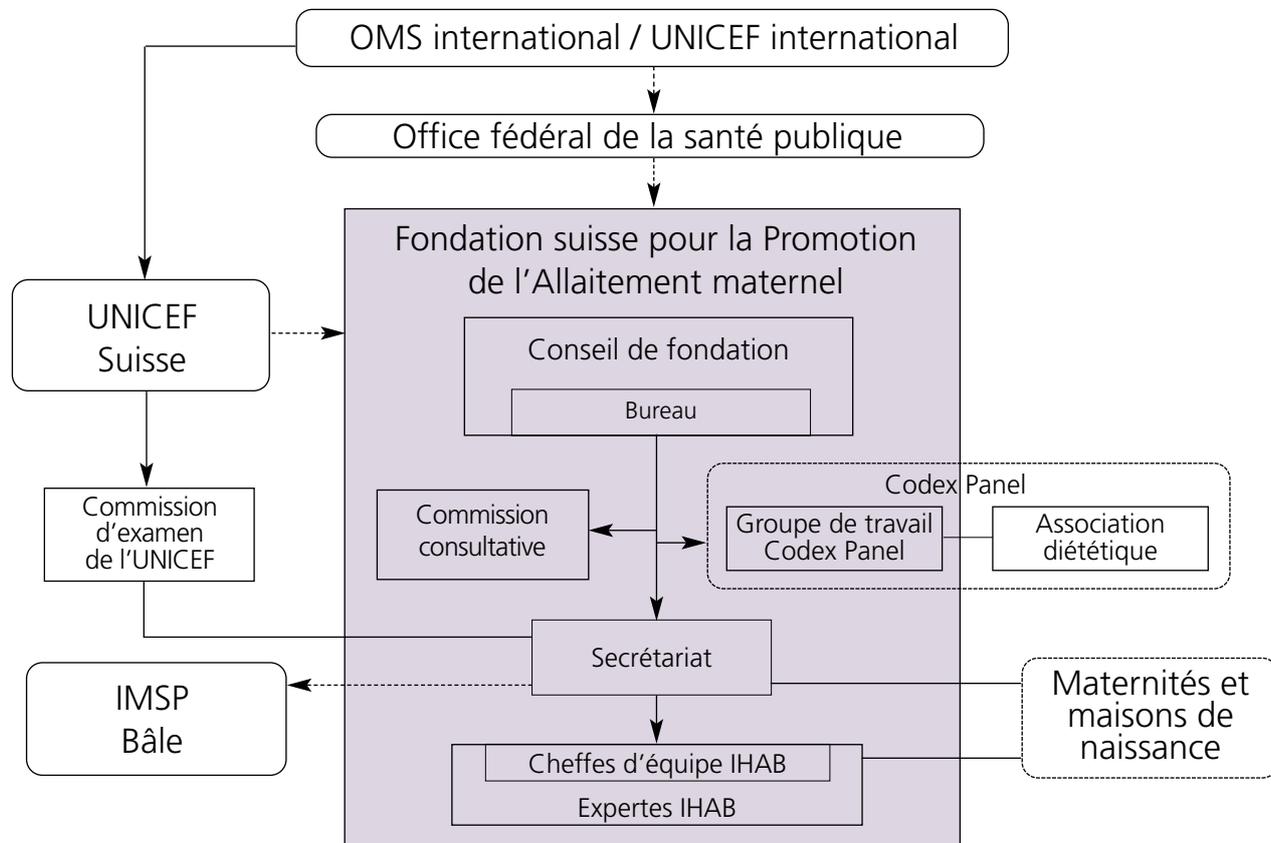


5. Perspectives

En 2010, la fondation peut fêter ses dix ans d'existence. Les tâches suivantes revêtent une importance particulière au cours de cette année:

- *participation au processus de repositionnement de l'Initiative Hôpitaux Amis des Bébés entrepris par UNICEF Suisse;*
- *élaboration de «factsheets» basés sur l'évidence concernant le thème «Allaiter et SIDS» (Sudden Infant Death Syndrome, mort subite du nourrisson), définition d'autres thèmes qui seront traités en collaboration avec des groupes d'experts;*
- *organisation d'un colloque dédié au processus de repositionnement de l'IHAB lors du congrès international de l'Association Européenne des Consultantes en Lactation IBCLC (VELB);*
- *planification et mise en œuvre des activités dans le cadre de la semaine mondiale de l'allaitement maternel 2010;*
- *mise en place et développement de conditions propices à un financement durable qui garantit l'existence de la fondation.*

Annexe I: Organigramme



Légende:

OMS = Organisation mondiale de la santé
 IHAB = Initiative Hôpitaux Amis des Bébé

UNICEF = United Nations Children Fund
 IMSP = Institut de médecine sociale et préventive de l'université de Bâle

→ Rapport hiérarchique
 — Collaboration
 -.-> Mandat

Annexe II: Membres fondateurs

Association suisse des consultantes en lactation IBCLC (ASCL)

Association suisse des diététiciens et diététiciennes diplômés (ASDD)

Association suisse des infirmières et infirmiers (ASI)

Comité suisse pour l'UNICEF (UNICEF Suisse)

CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

Croix-Rouge suisse (CRS)

CSS Assurance

Fédération des médecins suisses (FMH)

Fédération suisse des sages-femmes (FSSF)

Helsana Assurances SA

La Leche League Suisse (LLLCH)

Office fédéral de la santé publique (OFSP)

Santé publique Suisse

Société suisse de Gynécologie et d'Obstétrique
(gynécologie suisse)

La création de la fondation a été encouragée par la Société Suisse de Pédiatrie (SSP) et par l'Association suisse des infirmières HMP et de santé publique (ASISP), une communauté d'intérêt ordinaire de l'ASI.



Annexe III: Organes et groupes de travail

Conseil de fondation

<i>Présidente</i>	
* Ursula Zybach	Ligue suisse contre le cancer, ad personam
<i>Membres</i>	
Prof. Dr méd. Christian P. Braegger	Société Suisse de Pédiatrie (SSP)
Liliane Bruggmann (jusqu'en déc. 09)	Office fédéral de la santé publique (OFSP)
* Clara Bucher (depuis jan. 09)	Comité suisse pour l'UNICEF (UNICEF Suisse)
Dr méd. Cornelia Conzelmann (jusqu'en déc. 09)	Santé publique Suisse
Caroline El Bouhali-Patrik	Helsana Assurances SA
Silvia Honigmann	Association suisse des diététiciens et diététiciennes diplômés (ASDD)
Prof. Dr méd. Irene Hösli	Présidente de la commission consultative
Daniela Maag	CSS, vivit santé SA
Verena Marchand	Association suisse des consultantes en lactation IBCLC (ASCL)
Silvia Marwik (jusqu'en déc. 09)	La Leche League Suisse (LLLCH)
PD Dr méd. Nicole Ochsenbein (depuis mai 09)	Société suisse de Gynécologie et d'Obstétrique (gynécologie suisse)
Dr méd. Elisabeth Saurenmann (jusqu'en mai 09)	Société suisse de Gynécologie et d'Obstétrique (gynécologie suisse)
Nicole Sid'Amar (jusqu'en déc. 09)	Fédération suisse des sages-femmes (FSSF)
Elisabeth Schneider-Feusi	Association suisse des infirmières HMP et de santé publique (ASISP)
Dr méd. Ursula Steiner-König (jusqu'en déc. 09)	Fédération des médecins suisses (FMH)
Dr méd. Jürg Vontobel (jusqu'en déc. 09)	CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA

* Membre du bureau

Commission consultative

<i>Présidente</i>	
Prof. Dr méd. Irene Hösli	Hôpital universitaire des deux Bâle
<i>Membres</i>	
Prof. Dr méd. Kurt Baerlocher (jusqu'en déc. 09)	Ancien médecin-chef, hôpital pédiatrique de St-Gall
Silvia Honigmann	Association suisse des diététiciens et diététiciennes diplômés (ASDD)
Verena Marchand	Association suisse des consultantes en lactation IBCLC (ASCL)
Silvia Marwik	La Leche League Suisse (LLLCH)
Dr méd. Elisabeth Saurenmann (jusqu'en mai 09)	Société suisse de Gynécologie et d'Obstétrique (gynécologie suisse)
Nicole Sid'Amar	Fédération suisse des sages-femmes (FSSF)
Anna Sutter-Leuzinger	Office fédéral de la santé publique (OFSP)
* Dr méd. Jürg Vontobel (jusqu'en déc. 09)	CONCORDIA Assurance suisse de maladie et accidents SA
Prof. Dr méd., MPH, Elisabeth Zemp Stutz	Institut de médecine sociale et préventive de l'université de Bâle
<i>Membre avec voix consultative</i>	
Dr Barbara Guggenbühl (jusqu'en juin 09)	Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel
Jeanne M. Moser, MPH (depuis oct. 09)	Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel

* selon les besoins

Codex-Panel

<i>Représentant(e)s de la Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel</i>	
Prof. Dr méd. Kurt Baerlocher (jusqu'en déc. 09)	Société Suisse de Pédiatrie (SSP)
Clara Bucher	Comité suisse pour l'UNICEF (UNICEF Suisse)
Rita Bieri	Association suisse des infirmières HMP et de santé publique (ASISP)
Nicole Sid'Amar	Fédération suisse des sages-femmes (FSSF)
Johanna Thomann Lemann (jusqu'en déc. 09)	Association suisse des consultantes en lactation IBCLC (ASCL)
Birgitta Locher-Meyer (jusqu'en sept. 09)	Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel
Jeanne M. Moser (depuis oct. 09)	Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel
<i>Représentant(e)s de l'Association des fabricants suisses d'aliments diététiques et spéciaux</i>	
Peter Kropf	Holle baby food GmbH
Alexander Maier	Hipp GmbH & Co. Vertrieb AG
Dr Stephanie Baumgartner Perren	Hero Lenzburg
Dr Sabine von Manteuffel	Nestlé Suisse SA
Valerie Gent-Pietruszka	Milupa SA
Christine Hosang (depuis nov. 09)	Bimbosan AG
<i>Secrétariat</i>	
Beat Hodler	Notaire, Association des fabricants suisses d'aliments diététiques et spéciaux

Evaluatrices IHAB

Natacha Argilli	Sage-femme, La Sagne
Brigitte Benkert	Conseillère en RP / intervenante (DPRG), consultante en lactation IBCLC, Suhr
Cinzia Biella	Sage-femme, consultante en lactation IBCLC, Cugnasco
Fabienne Coquillat	Sage-femme, Cormondrèche
Irmtraut Fäth-Binggeli	Infirmière, consultante en lactation IBCLC, Zurich
Kathryn Granges	Sage-femme, consultante en lactation IBCLC, Chésereux
* Christa Herzog-Isler	Infirmière HMP, formatrice d'adultes, consultante en lactation IBCLC, Lucerne
Silvia Honigmann	Diététicienne, consultante en lactation IBCLC, Bâle
Vera Kuhn-Staub	Infirmière HMP, consultante en lactation IBCLC, Emmenbrücke
Ruth Kunz Zweifel	Infirmière HMP, consultante en lactation IBCLC, Wohlen
Sonja Maag-Wyss	Infirmière HMP, consultante en lactation IBCLC, Wolfwil
* Verena Marchand	Enseignante, formatrice d'adultes, consultante en lactation IBCLC, Berne
Edith Müller-Vettiger	Infirmière, consultante en lactation IBCLC, Richterswil
Ruth Riggerbach	Sage-femme, consultante en lactation IBCLC, Wetzikon
Christine Soulié	Sage-femme, consultante en lactation IBCLC, Corsier
Johanna Thomann Lemann (jusqu'en nov. 09)	Enseignante, formatrice d'adultes, consultante en lactation IBCLC, Zollikofen

* Responsables régionales

Groupe de travail Semaine mondiale de l'allaitement maternel 2009

Rita Bieri	Association suisse des infirmières HMP et de santé publique
Hannah Küffer Ackermann	Fédération suisse des sages-femmes
Ruth Kunz Zweifel	Association suisse des consultantes en lactation IBCLC
Noëlle Müller-Tscherrig	Forum Pédiatrie Ambulatoire
Marianne Rüttimann	La Leche League Suisse
Dr méd. Elisabeth Saurenmann	Société suisse de Gynécologie et d'Obstétrique (gynécologie suisse)
Birgitta Locher-Meyer	Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel

Secrétariat

Dr Barbara Guggenbühl	Co-directrice jusqu'en juin 2009
Birgitta Locher-Meyer	Co-directrice jusqu'en octobre 2009
Monica Gassner-Rusconi	Secrétaire jusqu'en septembre 2009
Jeanne M. Moser, MPH	Directrice depuis octobre 2009
Selma Ceman	Assistante depuis octobre 2009



Annexe IV:

Certificat de l'UNICEF «Maternité favorable à l'allaitement maternel»

Commission d'examen de l'UNICEF

<i>Président</i>	
Prof. Dr méd. Kurt Baerlocher	Ancien médecin-chef, hôpital pédiatrique de St-Gall
<i>Membres</i>	
Ruth Brauen	Fédération suisse des sages-femmes (FSSF)
Dr méd. Cornelia Conzelmann	Santé publique Suisse
Verena Marchand	Association suisse des consultantes en lactation IBCLC
Elsbeth Müller	Comité suisse pour l'UNICEF (UNICEF Suisse)
Christina Spiri	La Leche League Suisse (LLLCH)
<i>Membres avec voix consultative</i>	
Dr Barbara Guggenbühl (jusqu'en juin 09)	Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel
Jeanne M. Moser, MPH (depuis oct. 09)	Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel
Prof. Dr méd., MPH, Elisabeth Zemp Stutz	Institut de médecine sociale et préventive de l'université de Bâle

Maternités favorables à l'allaitement maternel, état au 31 décembre 2009

AG Baden, Kantonsspital Baden AG Rothrist, Klinik Villa im Park AG Zofingen, Spital Zofingen	JU Delémont, Hôpital du Jura	VD Morges, Hôpital de Morges Nyon, Hôpital de Zone de Nyon
AR Heiden, Spital Heiden	LU Luzern, Luzerner Kantonsspital Luzern, Hirslanden Klinik St. Anna	VS Visp, Spitalzentrum Oberwallis SZO
BE Bern, Inselsspital, Universitätsspital Bern, Universitätsklinik für Frauenheilkunde Bern, Hirslanden Salem-Spital Bern, Sonnenhof AG, Klinik Engered Biel, Klinik Linde AG Biel, Spitalzentrum Biel AG Burgdorf, Regionalspital Emmental AG Frutigen, Bezirksspital Frutigen fmi AG Riggisberg, Spital Netz Bern AG St-Imier, Hôpital du Jura Bernois SA Thun, Spital STS AG	NE La Chaux-de-Fonds Hôpital Neuchâtelois	ZG Cham, AndreasKlinik AG Baar, Zuger Kantonsspital
BL Arlesheim, Ita Wegman Klinik AG Liestal, Kantonsspital Liestal	SG Grabs, Spital Grabs St.Gallen, Kantonsspital St.Gallen Walenstadt, Spital Walenstadt Wil, Spitalregion Fürstenland Toggenburg – Spital Wil	ZH Affoltern am Albis, Spital Affoltern Bülach, Spital Bülach Horgen, Spital Zimmerberg Kilchberg, Sanitas Spital und Gesundheitszentrum Männedorf, Spital Männedorf Richterswil, Paracelsus-Spital Richterswil Schlieren, Spital Limmattal Uster, Spital Uster Wetzikon, GZO Gesundheitsversorgung Zürcher Oberland – Spital Wetzikon
BS Basel, Frauenklinik Universitätsspital Basel	TI Bellinzona, Ospedale Regionale di Bellinzona e Valli Locarno, Ospedale Regionale di Locarno Lugano, Ospedale Regionale di Lugano Mendrisio, Ospedale Regionale di Mendrisio	Winterthur, Kantonsspital Winterthur Winterthur, Klinik Lindberg AG Zürich, Geburtshaus Delphys Zürich, Frauenklinik Stadtspital Triemli Zürich, Klinik für Geburtshilfe des Universitätsspitals Zürich
FR Fribourg, Hôpital Cantonal de Fribourg Givisiez, Maison de Naissance Le Petit Prince		
GE Genève, Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) Meyrin, Hôpital de la Tour		
GL Glarus, Kantonsspital Glarus	UR Altdorf, Kantonsspital Uri	



**FONDATION SUISSE POUR LA
PROMOTION DE L'ALLAITEMENT MATERNEL**

**SCHWEIZERISCHE STIFTUNG
ZUR FÖRDERUNG DES STILLENS**

**FONDAZIONE SVIZZERA PER LA
PROMOZIONE DELL'ALLATTAMENTO AL SENO**

Fondation suisse pour la Promotion de l'Allaitement maternel

Schwarztorstrasse 87 | CH-3007 Berne

Téléphone +41 (0)31 381 49 66 | Téléfax +41 (0)31 381 49 67

stiftungstillen@bluewin.ch | www.stiftungstillen.ch | www.allaiter.ch | www.allattare.ch

Relation bancaire: Bank Coop, 4002 Basel | compte no 731930.290018-5 BC 8440